



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'ESPACE

## CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

Conseil d'administration séance restreinte aux enseignants de rangs AB et aux personnalités extérieures du 09 février 2026

Extrait du procès-verbal

### Arrêté de création de comité de sélection au titre des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des enseignants-chercheurs,

VU le code de l'éducation, notamment dans ses articles L. 712-2, 5° et L952-6-1,  
VU la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités ;  
VU le décret n° 84-431 du 06 juin 1984 modifié, fixant les dispositions statutaires applicables aux enseignants-chercheurs, notamment dans ses articles 9 et suivants, et 26-I-1° et 33 (MCF) ou 46-1° et 51 (PR) ;  
VU le décret n° 2019-1346 du 11 décembre 2019 fixant des dispositions dérogatoires à la proportion minimale de quarante pour cent de chaque sexe dans la composition des comités de sélection des concours de recrutement des professeurs des universités relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;  
VU l'arrêté du 15 juin 1992 fixant la liste des corps des fonctionnaires assimilés aux professeurs des universités et aux maîtres de conférences ;  
VU l'arrêté du 23 juillet 2019 modifiant les arrêtés du 13 février 2015 relatifs aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences et des professeurs des universités ;  
VU l'arrêté du 06 février 2023 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences et des professeurs des universités ;  
VU le procès-verbal de délibération du conseil d'administration restreint du CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS dans sa séance du 09 février 2026, portant avis favorable sur la composition des comités de sélection et sur la nomination des président.es et vice-président.es des comités de sélection mis en place pour la session synchronisée 2026 de recrutement des enseignants-chercheurs ;

#### ARRETE :

Le comité de sélection créé en vue de pourvoir l'emploi **MCF (odyssée n°260766) en « Génie Civil »** pour une prise de fonctions le 01/09/2026 est constitué des membres suivants :

Membres appartenant à l'établissement : 5				
Nom et prénom	Qualité	Section CNU	Discipline enseignée ou de recherche	
VILLEFORT Jean-Sébastien	PRCM	60	Génie Civil, directeur EPN01	
LEGAY Antoine	PU	60	Mécanique, directeur LMSSC	
TITIRLA Magdalini	MCF	60	Génie Civil	
MEJIA NAVA Adela	MCF	60	Génie Civil	
GALICHET Emmanuelle	MCF	29	Génie nucléaire	
Membres extérieurs à l'établissement : 5				
Nom et prénom	Qualité	Section CNU	Discipline enseignée ou de recherche	Etablissement d'affectation
DUBOIS Frédéric	PU	60	Génie civil, directeur GC2D	Université de Limoges
DESCELIER Christophe	PU	60	Mécanique	Université Gustave Eiffel
NAIT-RABAH Ouahcène	PU	60	Génie civil	Université de Guyane
ROSPARS Claude	CR	60	Génie civil	Université Gustave Eiffel
ROSQUOËT Frédéric	MCF	60	Génie civil	Université de Picardie

Président du comité de sélection : **Monsieur DUBOIS Frédéric**, Professeur des universités, à l'université de Limoges.

En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par le vice-président **Monsieur VILLEFORT Jean-Sébastien**, Professeur du Conservatoire national des arts et métiers.

Pour extrait certifié conforme à l'original

Fait à Paris, le 09 février 2026

La présidente du conseil d'administration restreint,

Samira CHERFI

Etabli en 1 exemplaire original à destination de :

- l'affichage à la DRH (panneau d'information et site internet Cnam) ;

Ampliation à destination :- des écoles, pour affichage, des présidents des comités de sélection